

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU FINISTERE



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CLEDER
27 mars 2025**

Date de convocation :14/03/2025

Date d'affichage :14/03/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 27

L'an deux mil vingt cinq, le vingt-sept mars, à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de CLEDER, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jean-Noël EDERN, Maire

Présents : L'ensemble des conseillers municipaux : Jean-Noël EDERN – Roger GUILLOU – Nadine PLUCHON – Rachel BOUTOUILLER - Eric LE DUFF - Marlène ILHEU – Grégory HELLIO — – Olivier LE BIHAN - -Delphine PRIGENT - Sébastien LE LEZ — Edwige van GAALEN - Laurent PHILIP – Aurélie RIOU - Régis QUERE - Laura MILIN - - Jean-François SALAUN – Valérie QUERE - Philippe BOREL - Natalia DELACOURCELLE ——— – Charles de KERMENGUY – Gerda BOLTON de BIE – Dominique LE GOFF —Gwénaëlle ARGOUARCH – Ewen LE BORGNE

à l'exception de :

Procurations :

Marlène ILHEU pour Nadine PLUCHON
Sylviane LETTY pour Edwige VAN GAALEN
Marion CABIOCH pour Grégory HELLIO
Jean-Paul JACQ pour Jean-Noël EDERN
Roger GUILLOU a été élu secrétaire de séance.

1-1 2 Vote du Compte Unique Financier (CFU) du Budget annexe Lotissement Tabarly 2024

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1612-12,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mars 2024 approuvant le Budget Primitif annexe Lotissement Tabarly 2024,

Après l'exposé du Maire à l'Assemblée sur les conditions d'exécution du budget, le Maire ayant quitté la séance, le Conseil Municipal siège sous la présidence de Roger GUILLOU, 1^{er} Adjoint, afin de procéder au vote.

Ces résultats peuvent être présentés selon le tableau qui suit :

		DEPENSES	RECETTES
Réalisations 2024	Fonctionnement	585 828,22 €	374 053,14 €
	Investissement	289 229,55 €	386 777,14 €
Résultat 2024	Fonctionnement	-211 775,08 €	
	Investissement		97 547,59 €

Restes à réaliser	Investissement		
Report N-1	Fonctionnement		+ 211 775,08 €



Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le

ID : 029-212900302-20250327-CM202503112-DE

	Investissement	- 97 547,59 €	
Résultat cumulé	Investissement	0 €	0 €
	Fonctionnement	0 €	0 €

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve, par 26 voix pour (le Maire ne prenant pas part au vote), le CFU du Lotissement Tabarly pour l'exercice 2024.



Fait à CLEDER, le 31 mars 2025
Pour extrait certifié conforme

Jean-Noël EDERN
Maire de CLEDER

A handwritten signature in black ink, appearing to read "J. Edern", is written over the printed name of the Mayor.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de RENNES – 3 Contour Motte – dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication

